



Nouvelles de la prévoyance 1/2011
Swisscanto Fondation collective

L'exercice 2010: L'essentiel en un coup d'œil

Avec succès grâce à sa souplesse et à la proximité du client	2
Chiffres-clés 2010	4
Placements de la fortune et performance	5
Evolution du degré de couverture, réserves	6
Franchise par la transparence	7



Swisscanto

Avec succès grâce à sa souplesse et à la proximité du client



Rolf Knechtli
Président du Conseil de fondation



Davide Pezzetta
Directeur administratif

Dans les années de crise financière, dont le plus gros est heureusement derrière nous, le "modèle d'assurance complète" et ses avantages ont été sur toutes les lèvres. Les fondations semi-autonomes, telles que les fondations Swisscanto, qui ont démontré un degré de couverture, se sont retrouvées d'une certaine manière à devoir se justifier en permanence.

La question «assurance complète ou degré de couverture» a été et est importante, autant pour les clients existants que pour les nouveaux. La fondation collective Swisscanto est dans ce contexte au bénéfice d'une très bonne renommée quant à la sécurité et à la stabilité. Mais ceci est également imputable au fait que nous sommes justement tenus – en tant qu'œuvre commune des banques cantonales suisses, à respecter ces valeurs – sécurité et stabilité – et à les mettre en œuvre de manière conséquente dans notre politique commerciale. C'est la raison pour laquelle, dans le contexte actuel du marché, la croissance modérée en 2010 du nombre de contrats, à savoir le nombre d'entreprises affiliées, doit être toutefois considérée comme un succès.

Amélioration des prestations: standard

Cette confiance des clients nouveaux et existants n'est pas tombée du ciel : elle est due, en plus de beaucoup d'autres

facteurs, à ce que la fondation a incessamment adapté ses produits et prestations aux besoins changeants des clients. A ce principe de base fut ajouté en 2010 des prestations améliorées en faveur des destinataires, qui pouvaient déjà en bénéficier selon le plan de prévoyance; elles sont devenues standard et ont été incorporées dans les dispositions générales de nos règlements, comme par exemple le développement de la rente de partenaire ou la retraite flexible. Nos clients peuvent compter sur un partenaire de prévoyance au plus haut niveau et beaucoup de commentaires nous démontrent que ceci est perçu et apprécié en tant que tel.

Confiance par la proximité de la clientèle

L'intérêt de nos clients et avant tout également des personnes assurées au sujet de la prévoyance professionnelle est ressentie d'une manière positive au contact direct de ces personnes. Nous l'avons éprouvé l'année passée de plusieurs manières; diverses banques cantonales ont invité les assurés proches de la retraite à un "forum Swisscanto", au cours duquel, d'une part au moyen de courts exposés sur ce sujet et d'autre part lors d'entretiens à bâtons rompus, les personnes concernées ont été informées sur une retraite qui peut être planifiée correctement et à temps. Nous tenions en outre – par des contacts personnels – à pouvoir transmettre la certitude que les rentes de la fondation collective Swisscanto étaient absolument sûres. Le feed-back a été très positif et nous incite, ainsi que les Banques cantonales, à remettre sur pied de tels événements à l'avenir également.

Placements, degré de couverture et résultats du risque: tout est positif!

Les placements de capitaux ainsi que le degré de couverture qui en résulte, montrent une image solide pour l'année 2010 : le degré de couverture – avec une valeur de 104.1% – est demeuré pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente. La fondation collective Swisscanto se trouve encore dans une situation très stable.

Il en va de même pour le résultat du risque (invalidité et décès): cela confirme que notre management de risque à long terme a fait ses preuves. Mais également le comportement responsable de nos clients, en particulier avec le risque d'invalidité, a également contribué de manière déterminante à ce résultat positif.

Conseil de fondation réélu sans problème

Il y a 5 ans, s'est déroulée pour la première fois au sein de la fondation collective Swisssanto l'élection du Conseil de fondation, composé de manière paritaire par des représentants des employés, respectivement des employeurs. La fin de la première législature signifie que le Conseil de fondation devait de nouveau être élu en 2010. Ses membres sortants se sont tous représentés et ont tous été aisément réélus. Le Conseil de Fondation remercie l'électorat de cette grande marque de confiance. Que cette collaboration éprouvée puisse être poursuivie au sein du Conseil de fondation assure la continuité et contribue de manière essentielle à la stabilité de la Fondation.

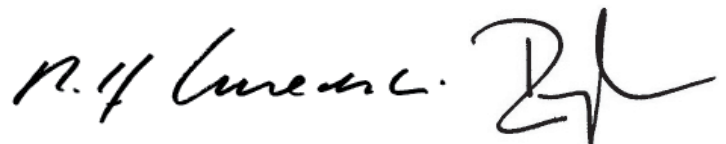
Les conditions restent difficiles

Comme mentionné ci-dessus la Fondation collective Swisssanto dispose d'une grande valeur dans le renouvellement et l'actualisation permanente de leur offre. En dépit de notre propre force innovante, nous ne sommes pas les seuls à déterminer à quel degré et dans quelle direction la fondation et ses prestations veulent changer; le résultat de la votation populaire sur la baisse du taux de conversion l'a démontré une fois de plus.

La décision n'a pas tenu compte des réalités démographiques; bien entendu que nous l'appliquerons, comme se doit de le faire votre partenaire de confiance. Au vu de la situation qui ne manque pas de poser problème pour les marchés financiers et au vu de l'environnement international, les conditions restent difficiles. La densité élevée de la régulation dans le 2ème pilier conduira également à une limitation étroite de la marge d'action des fournisseurs. Cette soi-disant réforme structurelle apportera dans un proche avenir des modifications significatives. La fondation collective Swisssanto a la chance que beaucoup de ces modifications à venir soient déjà réalisées.

Malgré ces besoins d'adaptation, la sécurité, la fiabilité et la transparence resteront également à l'avenir les lignes directrices de notre activité. Nous sommes convaincus que nous ne répondons pas seulement aux exigences de l'époque mais avant tout à vos besoins.

Nous nous réjouissons de continuer notre collaboration et vous remercions de votre confiance.



Rolf Knechtli
Président du Conseil
de fondation

Davide Pezzetta
Directeur
administratif

Chiffres-clés 2010

Effectifs	2010	2009	Variation absolue	Variation en %
Nombre de contrats	5 977	5 912	65	1,1
Personnes assurées	50 266	49 710	556	1,1

Autant le nombre de clients affiliés (contrats) que le nombre de personnes assurées ont légèrement augmenté en 2010

alors que ces dernières étaient encore en légère régression l'année d'avant.

Cotisations versées	2010 en CHF Mio.	2009 en CHF Mio.	Variation en CHF Mio.	Variation en %
Primes périodiques des employés et des employeurs	403,8	393,9	9,9	2,5
Primes uniques	344,8	335,3	9,5	2,8
Total	748,6	728,6	20,0	2,7

Les cotisations périodiques ainsi que les primes uniques ont de nouveau légèrement augmenté en cours de l'année sous

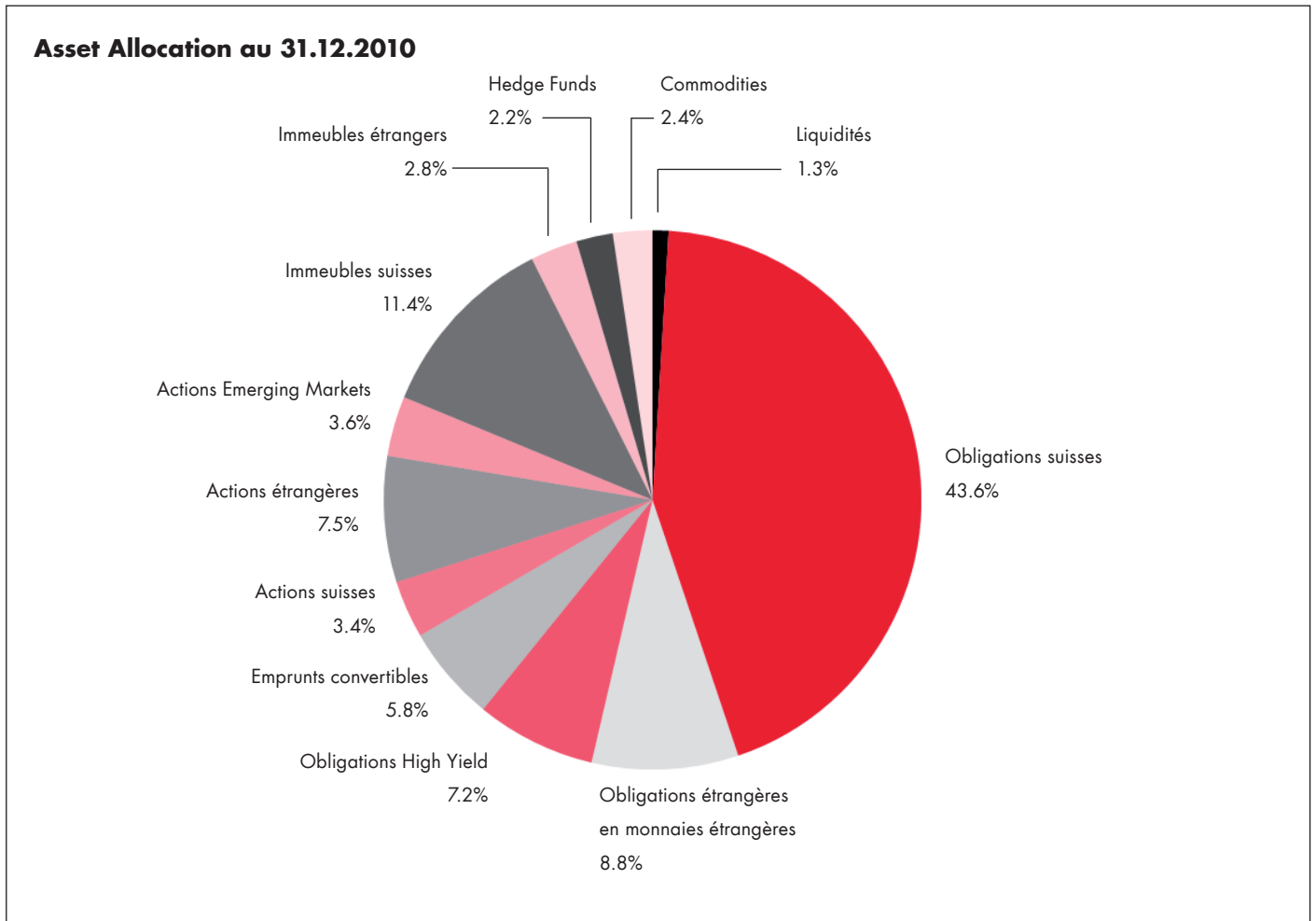
revue alors qu'elles avaient subi une légère régression l'année d'avant.

Capital réglementaire	2010	2009	Variation absolue	Variation en %
Capital réglementaire (en Mio. CHF)	4 148	3 964	184	4,6

Le capital réglementaire a également légèrement augmenté au cours de l'année sous revue.

Réserves techniques	2010	2009	Variation absolue	Variation en %
Réserves techniques (en Mio. CHF)	97,0	101,0	- 4,0	- 4,0

Placements de la fortune et performance



Evolution de la performance

L'année 2010 a de nouveau été marquée par l'évolution extraordinairement volatile des marchés internationaux de capitaux.

Après une évolution positive des rendements au cours des quatre premiers mois de l'année, la crise au sein des Etats dénommés PIIGÉ (Portugal, Irlande, Italie, Grèce et Espagne) amena en mai un recul brutal du rendement annuel, jusqu'au point zéro. Toutefois, le 2ème semestre fut plus fortement marqué par une conjoncture au dynamisme séduisant, ainsi que par beaucoup de résultats étonnamment positifs des entreprises. Finalement, le rendement annuel a baissé à un taux à peine satisfaisant de 2,35%.

Les obligations «High-Yields» se sont développées de façon particulièrement réjouissante, puisqu'elles ont fini l'année 2010 avec un rendement d'un petit 12%. Le secteur «Com-

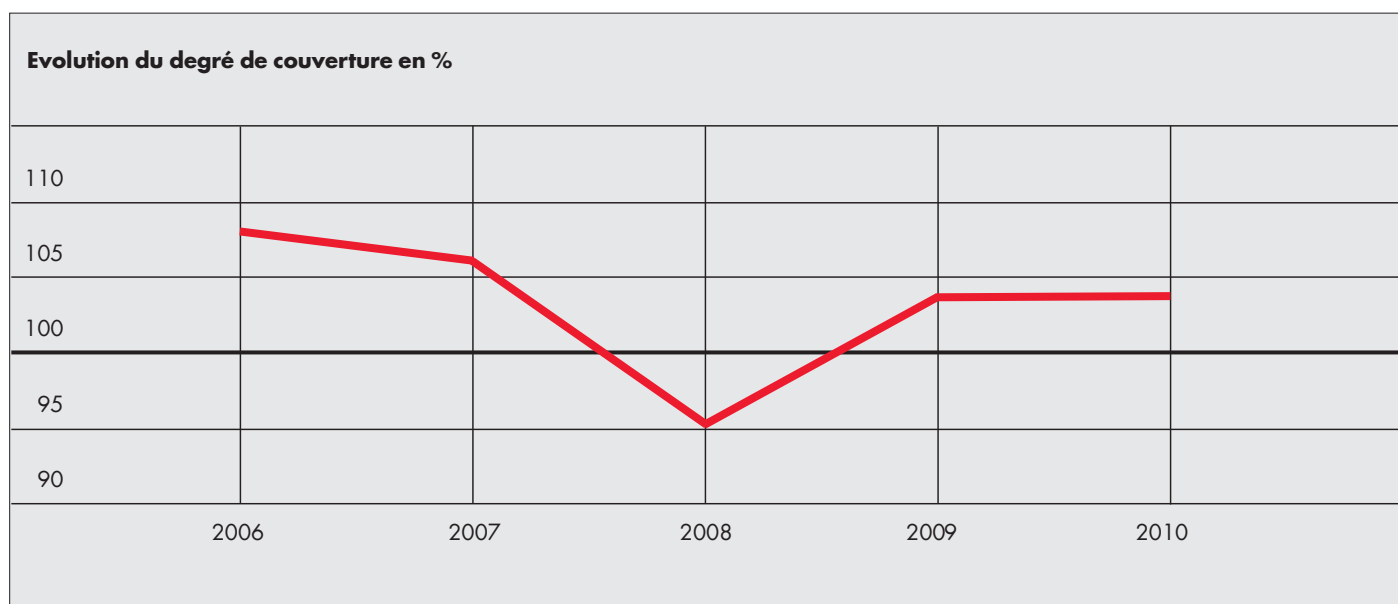
modities», qui a rapporté 7,2%, fut également extrêmement positif, de même que les Placements Immobiliers étrangers avec un rendement annuel de 8,5%. Par contre, les catégories de placement en monnaies étrangères furent lourdement sous pression, en raison de l'insécurité naissante concernant la capacité de paiement de quelques Etats européens, ainsi que de la politique monétaire très expansive des USA. Ceci s'exprima le plus violemment au sens des performances dans les catégories de placement «Prêts convertibles» (avec un rendement annuel de - 9,5%), dans les «Obligations en monnaies étrangères» (- 2,6%) ainsi que dans les «Actions étrangères» (- 2,9%).

La Commission de placement a pris ces faits en considération et a réduit considérablement le risque sur les monnaies avec un «Hedge Fond» partiel dans le domaine des obligations en monnaies étrangères.

Evolution du degré de couverture, réserves

Evolution du degré de couverture

Avec une valeur de 104,1%, le degré de couverture demeure sans changement à un bon niveau durant cet exercice.



Placements de la fortune; Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours

	2010 en CHF	2009 en CHF
Actifs sans placements individuels de la fortune	4 504 898 457.40	4 329 425 985.53
Réserve de fluctuation des cours au 31.12.	173 872 299.15	170 081 463.03
Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours	438 266 380.00	415 506 737.00

Franchise par la transparence

Numéro 1 des fondations bancaires

Swisscanto Fondation collective, en tant qu'entreprise commune des Banques Cantonales, est la plus grande fondation bancaire de Suisse. Quelques 6000 entreprises ont confié à Swisscanto la gestion de leur prévoyance du personnel. La justification de la confiance que ces clients accordent déjà à Swisscanto se manifeste notamment par des taux de croissance annuels réjouissants.

La force des Banques Cantonales

Au cours de ces dernières années, divers sondages ont toujours fait ressortir le fort degré de confiance accordé aux Banques Cantonales parmi les banques suisses. Aucune autre banque suisse ne dispose d'un réseau d'agences aussi dense que celui des Banques Cantonales: de ce fait, votre conseiller en prévoyance est joignable en tout temps.

La Banque Cantonale allie la plus moderne des gestions de la bancassurance à une traditionnelle exigence de sécurité. Afin d'assumer ses diverses tâches, elle a recours à des spécialistes; pour la prévoyance professionnelle, il s'agit de Swisscanto Fondation collective; ses autres partenaires sont Swisscanto Fondation de placement et Helvetia Assurances.

Pour le rendement:

Fondation de placement Swisscanto

Les fonds destinés à la prévoyance professionnelle nécessitent une stratégie de placement étudiée répondant aux exigences légales tout en satisfaisant aux besoins de sécurité et de rendement. La Fondation de placement Swisscanto est aussi une entreprise des Banques Cantonales et la 2^e plus grande fondation de placement en Suisse; elle est la partenaire pour tout ce qui a trait aux placements des fonds de prévoyance. La Fondation de placement Swisscanto est membre de la CAFP (Conférence des administrateurs de fon-

dations de placement) dont elle respecte les standards de qualité très élevés. Dans l'étude comparative de la CAFP qui met en parallèle les performances réalisées par les fondations dans diverses catégories de placements, Swisscanto Fondation de placement figure régulièrement en tête du classement.

Pour la sécurité: Helvetia Assurances

Grâce à Helvetia Assurances, cofondatrice de Swisscanto Fondation collective, les risques décès et invalidité sont couverts. Helvetia fait partie des cinq plus grandes entreprises d'assurances de Suisse et offre en tout temps une couverture d'assurances complète ainsi qu'un professionnalisme notoire de la gestion du risque et du traitement des prestations.

Sécurité maximale

Grâce à la politique de placement prudente et professionnelle de la Fondation de placements Swisscanto, qui aspire à des rendements optimaux pour le maximum de sécurité et dont les pierres angulaires, à l'image de la Fondation collective, sont la fiabilité et la stabilité, les personnes assurées ont en tout temps la certitude de savoir leur fonds de prévoyance en mains sûres.

Transparence dans la gestion grâce à une stricte parité

Le Conseil de fondation de la Fondation collective Swisscanto est constitué à parts égales de représentants des employés et des employeurs et uniquement au sein des entreprises affiliées. Cette stricte parité donne l'assurance que toutes les décisions du Conseil de fondation sont toujours prises dans l'intérêt des personnes assurées et en tenant compte des entreprises affiliées – élément important qui protège et garantit l'indépendance de la Fondation.

Vous trouvez la version détaillée du rapport de gestion 2010 de Swisscanto Fondation collective sous www.swisscanto.ch ▶ Prévoyance professionnelle/Fondations collectives ▶ Publications ▶ Rapports de gestion

Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales
St. Alban-Anlage 26, Case postale 3855, 4002 Bâle
Téléphone 058 280 26 66
Fax 058 280 29 77

Informations complémentaires sur
www.swisscanto.ch 